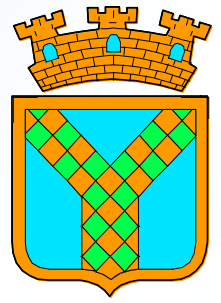


# PAULH'INFOS

## Le Mag de Paulhan



PAULHAN

N°9  
Janvier / Février / Mars 2018  
[www.paulhan.fr](http://www.paulhan.fr)



AVANT



APRÈS



Particuliers, Professionnels et Collectivités



**Sécurité & Réseaux**  
Systèmes de Sécurité et de Contrôle d'Accès

ALARME INTRUSION  
VIDEOPROTECTION  
INTERPHONE

AUTOMATISMES DE PORTAIL  
INFORMATIQUE ET RESEAUX  
CONTROLE D'ACCES

**06 61 81 66 44**

567, Route d'Usclas - 34 230 PAULHAN - contact@doudelec.com - www.doudelec.com

**INSTALLATION ET DEPANNAGE 7J/7**



**ASSUR  
POUR TOUS**

04.99.91.36.33  
www.assurpourtous.com

**SOLUTIONS  
D'ASSURANCES  
PARTICULIERS  
& PROFESSIONNELS**

Auto, 2-roues, Habitation,  
Santé, Prévoyance, RC Pro,  
Décennale, Flotte auto,  
Multirisque pro, Collective ...



Pas de stress, il y a point S !

**SARL NAVCAR**

Tél. 04 67 25 20 16

Dépannage au 06 72 94 02 58

- FREINS ●
- VIDANGE ●
- GÉOMÉTRIE ●
- DÉPANNAGE ●
- ACCESSOIRES ●
- ÉQUILIBRAGE ●
- AMORTISSEURS ●
- PNEUMATIQUES ●
- MÉCANIQUE GÉNÉRALE ●



**ETS MAURI MAX**

Triperie-Découpe-Conditionnement  
Saucisserie - Négocier Viande

Tél : 04 67 98 83 75 / Fax : 04 67 98 92 19

ZAE de la Barthe - 34230 PAULHAN  
Etal de Sète : Tél: 04 67 74 98 69  
www.triperie-mauri.com / triperiemauri@orange.fr



**GRAFIX**  
INFORMATIQUE

04 67 25 11 31

Dépannage et vente de matériel  
Tous services informatiques depuis 2000  
Grand choix permanent d'occasions garanties

12 rue Alfred Pons (suivre Parking Mairie) 34230 PAULHAN  
06 25 12 54 58 - mail@grafix.fr



**Carrefour  
contact**

PAULHAN

Tel : 04.67.24.03.86

Lundi au Samedi 8h00-20h00 / Dimanche (& jours fériés) 9h00-13h00

**Tout Pour la  
Famille**



Service d'Aide à Domicile  
65bis Cours National - 34230 PAULHAN - Tel : 04 67 78 79 48



**Coladis** Créateur de Vérandas

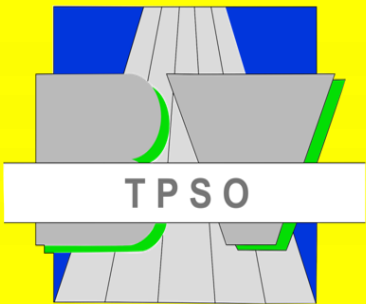


7 rue de l'Ebéniste  
ZAE la Barthe  
34230 PAULHAN

tel. : 04 67 24 02 09  
fax : 04 67 24 28 89  
contact@coladis.com

MENUISIER CERTIFIÉ **Profils**

Fabrication & Installation  
Vérandas - Pergolas



**TPSO**

**TRAVAUX PUBLICS DU SUD OUEST**  
34120 LEZIGNAN LA CEBE  
TEL : 04.67.90.40.00  
contact@brajavesigne-tpso.fr

**ENTREPRISE DE TRAVAUX ROUTIERS  
TERRASSEMENTS / RESEAUX DIVERS  
TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS**

# SOMMAIRE

## Affaires générales

Sécheresse été 2017	p 7
Recensement militaire	p 7
Services administratifs - permanences mensuelles samedi matin	p 7
Trésorerie Clermont l'Hérault	p 7
Aménagement des rues Pons et Bayard	p 8

## Transfert des compétences eau et assainissement p 9

## Coopérative Electricité Saint-Martin de Londres

Cartographie des réseaux électriques	p 11
--------------------------------------	------

## Urbanisme

Révision du Plan Local Urbanisme	p 13
----------------------------------	------

## Entreprises locales

Garage Renault	p 13
----------------	------

## Communauté de Communes du Clermontais p 14

## Le Sillon p 15

## Mammobile p 16

## Paulh'en Fleurs 2018 p 16

## Association Terre Contact p 17

## Calendrier des Lotos 2018 p 18

## Bibliothèque Municipale Jeanne Grizard p 19

## Associations

Amicale du Jumelage Paulhan-Krailling	p 20
Les Amis de Paulhan	p 21
Association Laïque Parents d'Elèves du Collège	p 23
Ritournelle	p 23
Bien chez nous'nou	p 24
Les Canaillous	p 24

## Etat Civil p 25

## Tribune Libre p 26

En imprimant son journal sur un papier écologique voici ce que la ville de PAULHAN a permis d'économiser sur les ressources naturelles :



**154**  
kg de matières envoyées  
en décharge



**21**  
kg de CO<sub>2</sub>



**207**  
km parcourus en voiture  
européenne moyenne



**5 645**  
litres d'eau



**352**  
kWh d'énergie



**251**  
kg de bois



# PAULH'INFOS

Le Mag de Paulhan

N°9

Janvier / Février / Mars 2018

[www.paulhan.fr](http://www.paulhan.fr)



## Edito

**CHACUN EST SEUL RESPONSABLE DE TOUS.**

**Saint Exupéry**

« L'esprit est comme un parachute. Il ne fonctionne pas s'il n'est pas ouvert ». Frank Zappa. Ouvrons notre esprit collectif, pour éviter un atterrissage sans parachute. Depuis le début du mandat, nous avons connu de nombreuses mutations : élections départementales, élections régionales, fusion des deux régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, élection du Président de la République. Notre territoire n'est pas en reste avec un nouveau conseil communautaire, la prise de compétence

par la Communauté des Communes de l'urbanisme, de l'activité pleine nature, du pôle enfance jeunesse sport, la réorganisation des déchetteries, de nos services techniques et de la police municipale. En janvier 2018, la compétence eau et assainissement devient elle aussi intercommunale. Aboutissement de nombreuses réunions, de nombreux comités de pilotage, de rencontres entre élus, services administratifs et agents concernés.

Dans le cadre de la loi NOTRe, deux dates étaient proposées pour effectuer ce transfert de compétences : 2020 ou 2018. Un transfert en 2018 permet de conserver les subventions de l'agence de l'eau pour la collectivité, alors que le choix de 2020 entraînait la suppression des dites subventions. La sagesse et le réalisme ont conduit les élus des communes concernées à opter pour la proposition 2018, car sans subvention, point de travaux possibles.

Le nouveau service sera installé à la Zone de la Barthe où la Communauté de Communes possède 2 bâtiments. Donc la proximité demeure pour nous, Paulhanais. En cas de problème, il faudra appeler le service Interc'eau au numéro vert 0.805.295.715. Une astreinte de semaine sera mise en place, vous pourrez appeler n'importe quel jour à n'importe quelle heure. Les agents de plusieurs communes sont transférés pour assurer la continuité du service public indispensable qui était rendu par les régies communales. 3 agents de Paulhan sont donc transférés, car dans le cadre de la loi NOTRe ce transfert est obligatoire. Pour ces agents peu de choses changent : ils restent des fonctionnaires avec la sécurité de l'emploi et se rendent le matin à la zone de la Barthe à Paulhan, sans contrainte de déplacement supplémentaire. Ils bénéficient d'une évolution positive de leur déroulement de carrière, ils conservent le vendredi après midi libre et gagnent un jour de congé annuel. Par contre, ils seront tenus d'effectuer une astreinte d'une semaine par mois rémunérée 150 euros, plus indemnité s'ils interviennent. D'autres avantages existent. Il faudra certainement au nouveau service un temps d'adaptation avant de trouver son rythme de croisière.

Depuis le numéro 6 de Paulh'Infos (avril mai et juin 2017), les réalisations dans la commune étaient égrainées, d'autres ont suivi ou sont en cours : ouverture de la nouvelle école, rénovation des trottoirs et rues Raspail, Alfred Pons, Alésia, Chemin de Saint Sébastien, chemin du Thau. D'autres lieux ont été aménagés : le parking de la salle des fêtes et du gymnase route d'Usclas, 2ème tranche de la voie verte, façade de l'ancienne école Sand (ex école des filles, réalisée sans précipitation mais qui attendait qu'on lui manifeste une attention depuis des années). La rue Alfred Pons, dorénavant en sens unique va modifier les habitudes des automobilistes, mais assurera la sécurité



de tous les usagers, surtout celle des piétons et des cyclistes. Ces réalisations participent à l'embellissement et au mieux vivre du village. Des plantes méditerranéennes seront plantées dans les chicanes, en début d'année, dans le cadre d'un projet global paysager dans le village.

Malgré les contraintes budgétaires persistantes, notre village continuera sa mutation. Paulhan est retenu comme bourg centre dans le cadre du programme de revitalisation des centres anciens mené par la région. Dans le Pays Cœur d'Hérault (Clermontais, Lodévois, Gignacois), 13 communes ont été retenues dont Paulhan. Ce qui implique la possibilité d'être accompagné financièrement sur des projets dans les domaines suivants : •Qualification du cadre de vie (entrées de ville, espaces publics, patrimoine, aménagements paysagers,...) •Habitat( création de logements sociaux, résorption de la vacance, lutte contre l'habitat indigne, lutte contre la précarité énergétique, nouvelles formes d'habitat) •Offre de services (santé, enfance / jeunesse, équipements sportifs, équipements culturels,...) •Mobilité (inter modalité, cheminements doux, ...) •Développement économique (maintien du commerce en centre ville, halles de marché, nouvelles activités artisanales et commerciales, tiers lieux, espaces collaboratifs, développement de l'offre touristique,...) •+ Initiatives innovantes et expérimentales.

Un autre changement important est annoncé : le dégrèvement de certains foyers pour la taxe d'habitation. Sujet d'inquiétude pour de nombreux élus, évoqué à Paris au congrès des Maires. Vous connaissez tous la complexité de la situation que vivent les communes rurales avec leurs contraintes budgétaires, les incivilités croissantes, le repli sur soi..... Est-ce une raison pour sombrer dans le pessimisme ? Nous devons éviter de devenir un village « maniaco-dépressif », il nous faut avoir la juste attitude, celle dont parlait Churchill « l'attitude est une petite chose qui fait de grande différence ». Cette attitude, c'est l'optimisme qui lutte contre la culture de la faute. Nous devons collectivement continuer d'avancer pour préparer notre avenir, celui de notre cher Paulhan. Clémenceau disait « L'avenir ce n'est pas ce qui va nous arriver, mais ce que nous allons faire ». L'optimisme, c'est cette aptitude mentale qui fait que face à un problème, on suppose que des solutions existent ». Les solutions au quotidien, nous essayons de les trouver et de les mettre en œuvre dans les domaines aussi divers que : la voirie, la sécurité, la propreté, l'éducation, le monde associatif, l'animation, le vivre ensemble.... Tout cela en faiseur, que nous réalisons sans précipitation et sans opacité. Dans la transparence, les réalisations se font sans utiliser les méthodes de ceux qui agissent masqués ou dans l'anonymat. Nous mettons tout en œuvre pour que du lien social se tisse entre toutes et tous, pendant que d'autres s'évertuent pour créer des fractures. Être optimiste, c'est faire le pari intellectuel et philosophique sur l'optimisation de la réalité, sur la possibilité de faire mieux avec l'existant. Pour cela, il faut que le citoyen ait envie d'agir dans ce sens, envie individuellement de faire bouger les choses, ou du moins d'essayer. Agir, il faut que chaque citoyen agisse, car c'est en agissant qu'on change les choses. Beaucoup de citoyennes et citoyens apprécient que la rue du Thau, le chemin de Saint Sébastien .... aient eu le revêtement de la chaussée refait. Mais ils trouvent que les automobilistes roulent trop vite et nous sollicitent pour la pose de gendarmes couchés. Or, de tels équipements sont très coûteux et entraînent d'autres nuisances (par exemple, cela complique la circulation des véhicules agricoles). Il serait tellement plus facile que chacune et chacun respectent la limitation de vitesse. Ce souhait est réalisable. Rien de grand ne se fait sans espoir ni confiance. Au seuil de cette nouvelle année, notre équipe municipale espère de chacun de vous cet engagement réciproque d'espoir et de confiance. Le territoire communal est notre richesse commune, battons-nous pour sa protection et son avenir. Comme le chantait Johnny, donnons-nous ensemble «l'envie d'avoir envie ».

L'équipe municipale de Paulhan vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse nouvelle année.

Claude Valéro



Le Maire de Paulhan

Le Conseil Municipal

Les membres du C.C.A.S.

et l'ensemble du Personnel Communal

vous souhaitent leurs meilleurs voeux

pour l'année 2018

Santé, Bonheur, Prospérité



Le Maire de Paulhan,  
et le Conseil Municipal,  
ont le plaisir de vous convier



à la cérémonie des voeux  
mercredi 17 janvier 2018  
à 18h, Salle des Fêtes de Paulhan



# Affaires générales

## Sécheresse été 2017

Suite à la sécheresse de l'été 2017, la commune informe les Paulhanais qui ont subi des dommages conséquents (fissures ou autres désordres sur des habitations) qu'ils peuvent déposer un dossier en mairie (courrier décrivant les désordres avec des photos).

Après recensement des dossiers, la commune demandera la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle auprès des services de l'Etat.

## Recensement militaire

### BIENTÔT 16 ANS !

Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3<sup>ème</sup> mois suivant.

Une fois recensé, le jeune pourra s'inscrire sereinement et sans retard, au permis de conduire ou conduite accompagnée, au baccalauréat...

Veillez-vous présenter à la mairie de votre domicile muni(e) de votre pièce d'identité et du livret de famille.

## Services administratifs

### PERMANENCES MENSUELLES DU SAMEDI MATIN

Vu la faible fréquentation du public, les services administratifs de la mairie n'assureront plus la permanence mensuelle le samedi matin à compter de février 2018. **La dernière permanence aura lieu le samedi 13 janvier 2018 de 9 h à 12 h.**

## Trésorerie de Clermont l'Hérault

**A compter du 1er janvier 2018, les missions de la trésorerie de Clermont l'Hérault évoluent :**  
**LE PAIEMENT DES IMPOTS (impôt sur le revenu, taxe d'habitation, taxes foncières) n'est plus du ressort de la trésorerie.**

**DES LE 01/01/2018, POUR LE PAIEMENT DES IMPOTS, VOUS DEVEZ UNIQUEMENT VOUS ADRESSER AUX SERVICES DES IMPOTS DE LODEVE OU DE PEZENAS.**

Seuls ces services seront compétents pour répondre à toutes vos questions concernant le calcul et le paiement des impôts.

Pour déterminer de quel service vous dépendez et comment les contacter, veuillez vous reporter aux informations figurant sur vos futurs avis d'imposition ou toutes lettres de relances.

**Cas particuliers :** par exception aux consignes ci-dessus, le recouvrement des impôts anciens qui resteraient impayés au 31/12/2017 sera assuré exclusivement par le Service des Impôts de LODEVE quelle que soit votre commune de résidence.

# Aménagement des rues Alfred Pons et Bayard : pour une zone de circulation apaisée

En matière d'aménagement routier, il n'existe pas de recette applicable à toutes les situations. Aussi la municipalité privilégie, devant les dangers de sécurité routière au quotidien, la notion de « cohérence » par rapport au contexte urbain, à une configuration et à des usages locaux.

Ces rues ont fait l'objet d'une réflexion spécifique en concertation : avec les riverains pour prendre en considération leurs problématiques ; avec le Conseil Départemental pour prendre en compte l'aspect financier ; et enfin avec l'ensemble des services de la ville sur le plan technique. Cette étude globale a permis de réaliser des « aménagements cohérents ».

D'une manière générale, l'aménagement gagne en crédibilité. Il s'appuie sur la configuration des lieux et les comportements des usagers, il vise à exprimer le caractère urbain et la convivialité des lieux, ce qui revient à privilégier le confort des piétons et des cyclistes.

## **Montant des travaux :**

Le montant total de l'aménagement des rues Pons et Bayard s'élève à 135 000 € TTC.

La part de la commune atteint 45 000 € TTC dont 28 125 € TTC versée sous forme de subvention par l'Etat au titre des produits des amendes de police relative à la circulation routière.

Le Conseil Départemental a pris en charge les 90 000 € TTC restants.

## **Ce qui change pour les usagers :**

Un sens unique de circulation est instauré, de la Route de Campagnan vers la rue Raspail (sauf pour les cyclistes). Le stationnement est réparti, alternativement de part et d'autre de la chaussée (chicanes) et permet de limiter la vitesse à 30 km/h. Le stationnement est facilité par une augmentation et une meilleure implantation des places. La voie piétonne est clairement identifiée car de couleur différente (rose). Fini, le stationnement sur la chaussée qui gênait le passage des piétons, des poussettes et des personnes handicapées. Il est par ailleurs rigoureusement interdit de stationner sur la voie piétonne, sous peine d'une amende à 135€.





# Transfert des compétences eau et assainissement

## Bienvenue à **INTERC'EAU**

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018, la Communauté de communes du Clermontais exercera les compétences Eau et Assainissement. A ce titre, elle crée sa régie intercommunale Interc'Eau pour développer un service responsable, de qualité et de proximité sur la base des services Eau et Assainissement existants sur le Clermontais.

La Communauté de communes respectera les engagements des communes, en tenant compte des particularités communales et des dispositions réglementaires.

**A l'occasion de la dernière facturation de 2017, voici ce qu'il faut retenir.**

### Qu'est ce qui change pour les abonnés ?

#### Clermont l'Hérault, Nébian et Villeneuve

Rien ne change pour les abonnés des communes de Clermont l'Hérault, Nébian et Villeneuve. La SAUR reste gestionnaire au nom de la Communauté de communes.

##### ◆ Qui facturera ? La SAUR

Tél. 04 34 20 30 01

Urgences Tél. 04 34 20 30 08

#### Péret

Rien ne change pour les abonnés de Péret. La Pérotoise des Eaux reste gestionnaire du service au nom de la Communauté de communes.

##### ◆ Qui facturera ?

La Pérotoise des Eaux

Tél. 07 81 69 24 90

Urgences Tél. 07 69 80 94 00

#### Usclas d'Hérault

Pour les abonnés d'Usclas d'Hérault, la gestion de l'eau potable sera toujours assurée par le Syndicat intercommunal des eaux de la vallée de l'Hérault (SIEVH). Par contre l'assainissement sera géré par la régie intercommunale Interc'eau.

##### ◆ Qui facturera ? Le SIEVH

Tél. 04 67 25 28 29

##### ◆ Et sur l'assainissement ? Interc'Eau

► N° Vert 0 805 295 715

#### Les autres communes

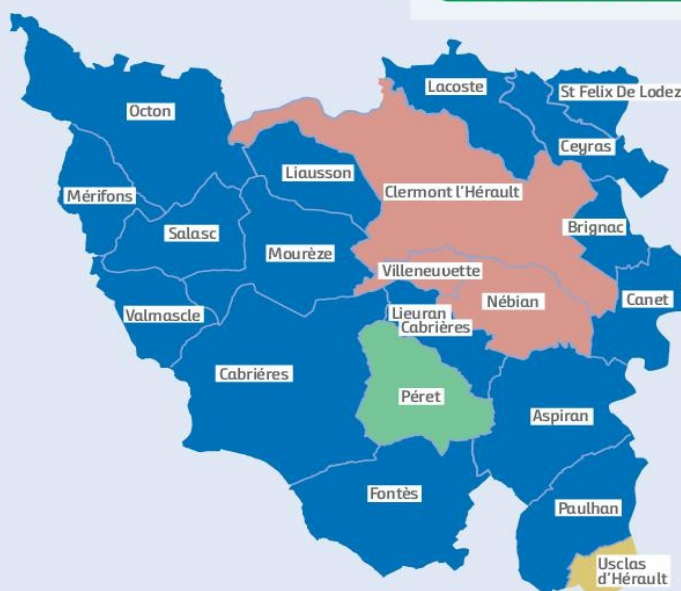
Les abonnés des communes de :  
Aspiran, Lieuran Cabrières,  
Brignac, Mérifons,  
Cabrières, Mourèze,  
Canet, Octon,  
Ceyras, Paulhan,  
Fontès, Saint Félix de Lodez,  
Lacoste, Salasc,  
Liausson, et Valmascle

seront gérés par la régie intercommunale Interc'Eau.

##### ◆ Qui facturera ? Interc'Eau

◆ Qui appeler en cas de problème sur l'eau ou l'assainissement ?  
Interc'Eau

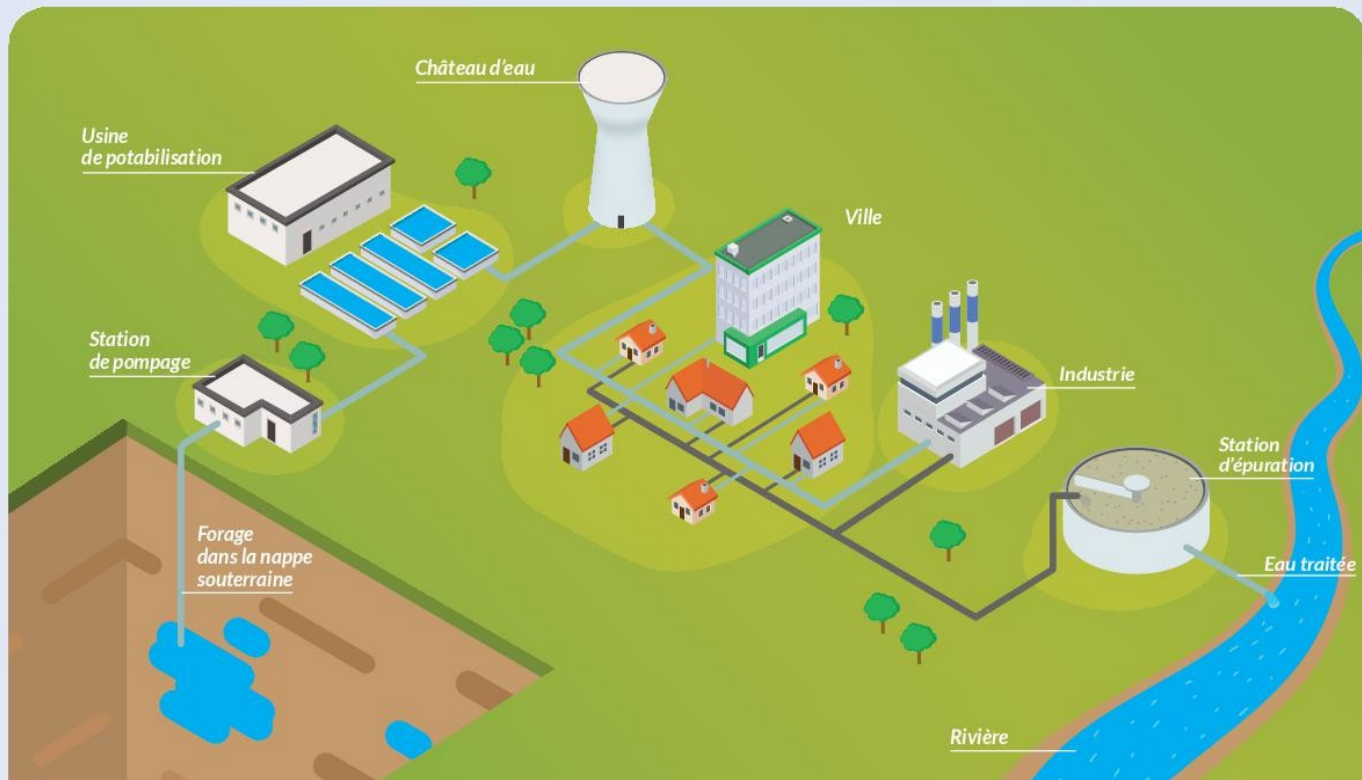
► N° Vert 0 805 295 715



## INFOS PRATIQUES – Régie intercommunale Interc'Eau

Les demandes des usagers seront traitées directement par les services techniques d'INTERC'EAU basés à la Zac de la Barthe à Paulhan. Les horaires d'accueil du public et les accueils téléphoniques (semaine et week end) seront communiqués très prochainement.

Vous pouvez d'ores et déjà nous contacter par téléphone ► N° Vert 0 805 295 715  
Et par mail : eau.assainissement@cc-clermontais.fr



Le circuit de l'eau, du captage à la distribution

## LA RÉGIE, EN BREF

### Les moyens de la régie

- ◆ Une direction pour planifier et pérenniser la gestion et suivre les travaux
- ◆ Des agents de terrain spécialisés, œuvrant au quotidien, pour exploiter les installations, assurer les astreintes et répondre aux urgences
- ◆ Un centre technique et un accueil du public à Paulhan

### Les missions de la régie

- ◆ Répondre aux demandes et informer les usagers
- ◆ Sécuriser les ressources en eau et s'engager dans une politique d'économie de l'eau
- ◆ Préserver la qualité des milieux naturels par une maîtrise du traitement des eaux
- ◆ Harmoniser et améliorer la qualité des services actuels

## Le savez-vous ?

Le service public eau et assainissement a pour mission d'acheminer l'eau potable jusqu'au robinet du consommateur, puis de collecter et de traiter les eaux usées avant leur retour au milieu naturel.



### L'eau potable, en quelques chiffres

L'exploitation du service public de l'eau c'est : produire (captage puis traitement), transporter et stocker aux réservoirs afin de distribuer une eau potable aux abonnés.

- 33** réservoirs de stockage
- 280** km de réseaux
- 27** captages ou forages prélevant près de 2,2Mm<sup>3</sup>/an



### L'assainissement, en quelques chiffres

L'exploitation du service public d'assainissement c'est : collecter les eaux usées, les transporter vers les stations d'épuration pour les traiter.

- 22** stations d'épuration
- 235** km de réseau
- 63** postes de refoulement





COOPÉRATIVE d'ÉLECTRICITÉ de SAINT-MARTIN-de-LONDRES  
SOCIÉTÉ d'INTÉRÊT COLLECTIF AGRICOLE - SA à CAPITAL VARIABLE  
158, allée des Écureuils - 34982 Saint-Gély-du-Fesc  
R.C. 775 588 460 Montpellier - SIRET 775 588 460 00029 - APE 3511 Z  
Tél. 04 67 66 67 66 - [www.cesml.com](http://www.cesml.com)

## Cartographie des réseaux électriques

### Présence de nos agents dans la commune

La Coopérative d'Électricité de Saint-Martin-de-Londres vous informe qu'elle effectue une opération de référencement informatisé des réseaux électriques qu'elle gère sur l'ensemble de son territoire historique.

**Pourquoi ?** La réglementation évolue, la cartographie informatisée des réseaux passe en 3D ! Tous les gestionnaires de réseaux électriques souterrains doivent désormais avoir une cartographie numérisée avec de nouvelles normes en 3D d'une très grande précision : moins de 50 cm sur les 3 dimensions.

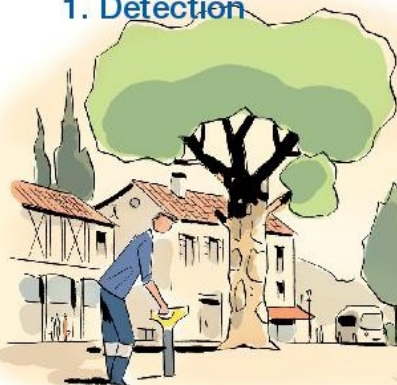
Nous avons décidé de lancer une vaste campagne de référencement de tous les réseaux électriques souterrains que nous gérons sur l'ensemble de notre territoire de desserte, pour mettre à jour notre cartographie informatisée.

**Quelle valeur ajoutée ?** Depuis de nombreuses années, la C.E.S.M.L. poursuit une politique d'investissement importante pour l'enfouissement des réseaux électriques. Toutes tensions confondues, nous avons atteint en 2017 un taux supérieur à 63% de réseaux souterrains. Au delà du respect de la réglementation en vigueur, cette précision de cartographie apportera :

- **Une augmentation de la sécurité** en permettant une localisation plus précise des ouvrages électriques enterrés lors de travaux effectués par des tiers, diminuant les risques d'accidents par accrochage des ouvrages électriques.
- **Un impact positif sur l'environnement**, les équipements collectifs, par une minimisation des impacts de travaux devant être effectués notamment sur les voiries.
- **Un renforcement de la qualité de distribution** électrique par la diminution du risque d'endommagement des réseaux souterrains lors de travaux par des tiers et donc d'interruption de la fourniture électrique.

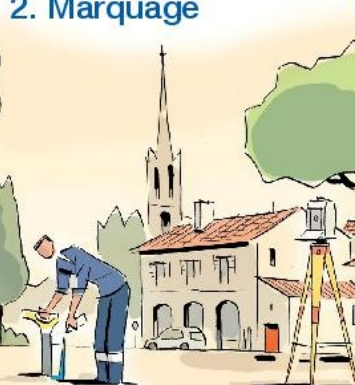
**Comment cela se passe-t-il ?** Vous verrez des agents de la C.E.S.M.L. et d'un bureau d'études que nous mandatons, passer dans chaque rue et éventuellement vous demander l'accès jusqu'à votre coffret électrique pour effectuer...

#### 1. Détection



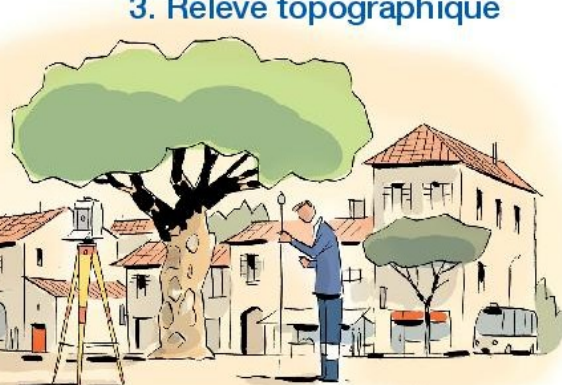
Pas de gêne sonore

#### 2. Marquage



Marquage peinture provisoire au sol

#### 3. Relevé topographique



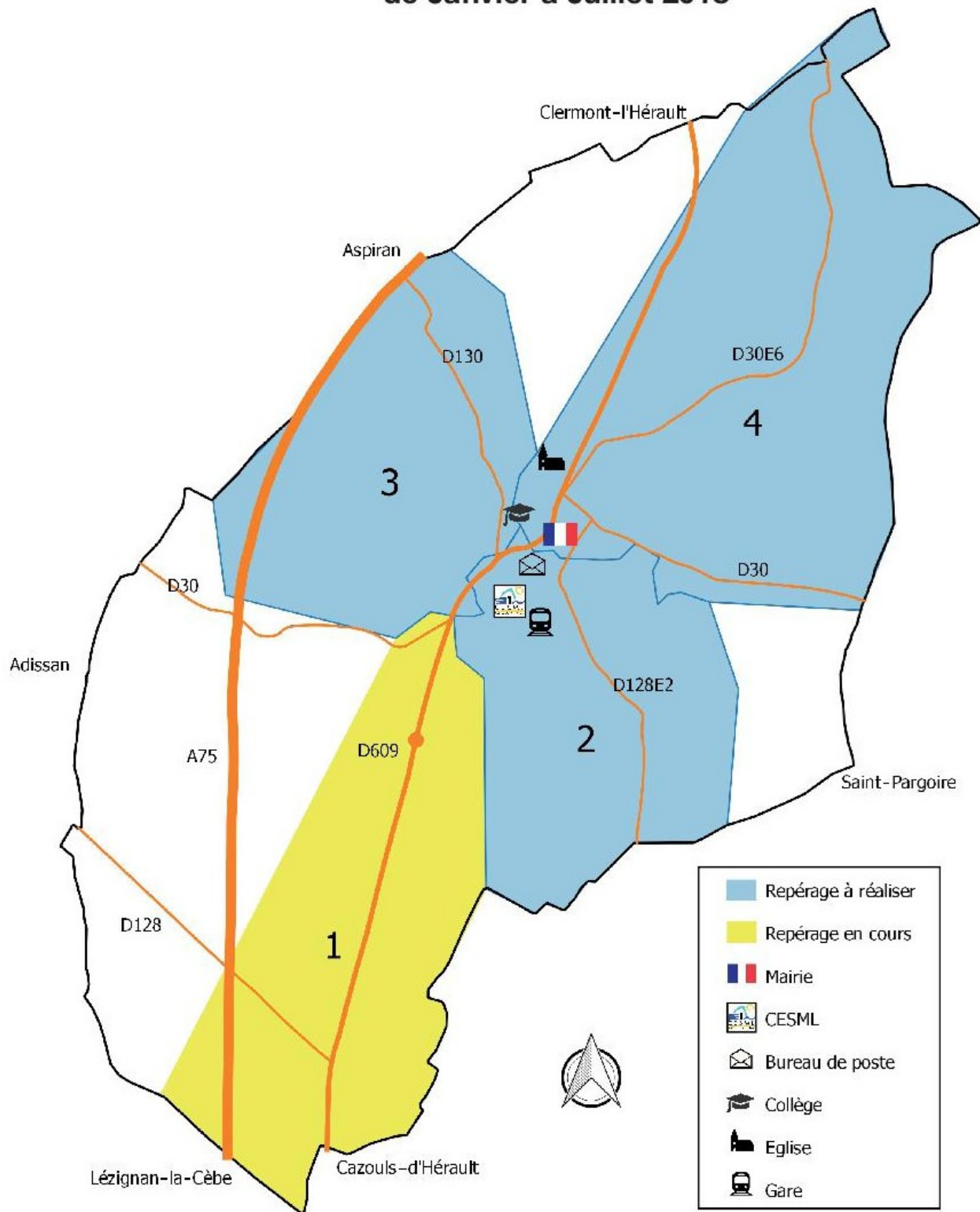
Pas de circulation restreinte

*Et bien sûr, aucune perturbation électrique !*

**Nous vous remercions de votre compréhension**

*Planification des opérations sur votre commune et contact C.E.S.M.L. au verso*

## Campagne de relevés cartographiques des réseaux électriques de Janvier à Juillet 2018



Le Service Cartographie de la C.E.S.M.L. reste à votre disposition  
pour tout complément d'information au 04 67 66 67 90 / 06 08 08 98 00  
ou par mail à [leny.alvernhe@cesml.fr](mailto:leny.alvernhe@cesml.fr)  
C.E.S.M.L. - 158 Allée des écureuils - 34982 ST-GELY-DU-FESC CEDEX



# Urbanisme

## Révision Plan Local d'Urbanisme

Le conseil municipal de Paulhan a délibéré en date du 09/07/2015 afin de prescrire la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) de la Commune. De nouvelles mesures législatives et réglementaires ont été adoptées dans le domaine de l'urbanisme notamment les lois Grenelle et ALUR. Il apparaît opportun de conforter le P.L.U de la commune avec ces nouvelles mesures.

Il semble donc nécessaire d'accompagner ces évolutions afin de fixer les objectifs en réorientant le projet d'aménagement et de développement durable du territoire, à savoir :

- Renforcer le dynamisme économique de la commune pour assurer la création de richesses et d'emplois.
- Développer une commune accueillante, solidaire et équilibrée pour répondre aux besoins de tous ses habitants.
- Maintenir l'équilibre harmonieux entre le développement économique de la commune, son aménagement (modes d'urbanisation, déplacement) et la protection de l'environnement naturel et agricole.

**Un registre de concertation est disponible à l'accueil de la mairie aux heures et jours habituels d'ouverture, destiné aux observations de toute personne intéressée.** Il est également possible d'écrire à Mr le Maire.

# Entreprise Locale

## Changement de propriétaire au garage Renault

Grégory Harrang est un homme de 36 ans qui vient d'acquérir le fonds de commerce du garage Renault Paulhan au groupe Tressol-Chabrier.

Fort de ses 15 ans d'expériences dans le milieu de l'automobile, Gregory a travaillé chez Renault à Pézenas pendant 9 ans, avant de franchir le cap le 1<sup>er</sup> Novembre 2011, avec la reprise de l'agence Renault de Montagnac.

Atteint du virus, il s'est lancé le 18 octobre dernier dans cette nouvelle aventure.

Avec l'aide de Jean-Michel, le mécanicien de la première heure du garage, et de Yannis, le carrossier peintre, présents sur les 2 agences, ils vont relever le défi de relancer l'enseigne dans le village.

L'offre sera complète : entretien et réparation des véhicules toutes marques, pneumatiques, carrosserie peinture. Grégory s'est muni pour cela d'outillage spécifique afin de pouvoir répondre aux attentes de chacun des clients.

Mais le Garage de Paulhan, c'est aussi la vente de véhicules neufs ; Grégory étant agent Renault Dacia.

Cette équipe de proximité saura répondre à vos demandes avec des tarifs attractifs et des offres promotionnelles différentes chaque mois.





## L'enfant et le jeune au centre des débats et des projets

*Jeudi 30 novembre 2017, plus d'une soixantaine d'acteurs institutionnels et associatifs de la Petite enfance et de la Jeunesse ont répondu favorablement à l'invitation de la Communauté de communes du Clermontais, et ont participé activement à la réunion de lancement du Projet éducatif global de territoire (PEGT).*

Jean Claude Lacroix, Président de la Communauté de communes, et Claude Valéro, Vice-président en charge de la Petite enfance et de la Jeunesse, ont dévoilé la démarche d'élaboration du PEGT du Clermontais. La rencontre, organisée au Centre aquatique, s'est déroulée en deux temps, la matinée réservée aux acteurs institutionnels et l'après-midi au tissu associatif local. Elle a débuté avec la présentation



d'un état des lieux du territoire et s'est poursuivie par un large débat entre tous les participants.

L'objectif de cette première rencontre était d'établir les conditions favorables à la co-construction du projet. Un PEGT formalise une stratégie globale de prise en charge des enfants avant la scolarisation dans, autour et hors de l'école, dans le cadre d'un partenariat renforcé et amplifié avec les acteurs locaux institutionnels, associatifs et leurs parents.

Claude Valéro a précisé à cette occasion, d'une part les principes et valeurs que la collectivité souhaite mettre en avant dans ce document comme la citoyenneté, la laïcité, la solidarité, l'éducation à l'environnement et à la parentalité, et d'autre part les objectifs généraux du projet :

- Favoriser une continuité éducative verticale et horizontale
- Encourager l'implication des familles
- Veiller à assurer un accueil adapté au handicap
- Contribuer à la construction de l'individualité
- Favoriser l'autonomie
- Favoriser une attitude citoyenne
- Elargir et étoffer l'offre de services aux plus de 11 ans

Il a aussi rappelé les différentes étapes de la démarche :

- Décembre 2017 : Diffusion d'une enquête de satisfaction auprès des familles du Clermontais
- Janvier / Février 2018 : Rencontres et échanges avec les partenaires éducatifs, et détermination de propositions communes
- Fin Février 2018 : Restitution en commission des propositions d'orientations stratégiques
- Mars 2018 : Restitution et présentation du PEGT en Comité de pilotage
- Avril – Mai 2018 : Adoption du PEGT en Conseil communautaire



Cette démarche de co-construction se révèle très ambitieuse en raison du large public concerné, allant de 0 à 25 ans, et de la multiplicité des acteurs (partenaires institutionnels comme la CAF, le Conseil départemental ou régional, les établissements scolaires, les services communaux et intercommunaux, les structures sociales et médico-sociales, le tissu associatif local, les parents...) invités à participer à son élaboration, à le faire vivre, à l'évaluer, et enfin, à le faire évoluer.

**F(L)AMMES**  
Madani Compagnie

**COMPLET**



*Théâtre intime et brûlant*

**Vendredi 9 février 2018 / 14h30 et 20h30**

**Salle des fêtes**

**Durée : 1h35 / Dès 14 ans**

**TARIFS : 13€ / 10€ / 6€ / 4€**

Depuis 2012, Ahmed Madani mène une aventure artistique avec de jeunes habitants des quartiers populaires dont nous avons accueilli la première création, *Illumination(s)*. Toujours désireux de parler de la jeunesse d'aujourd'hui avec les jeunes eux-mêmes, l'auteur et metteur en scène a réuni dix jeunes femmes qui n'étaient pas des comédiennes professionnelles. Nées de parents immigrés, expertes de leur vie quotidienne, de leur féminité et de leur histoire familiale, elles ont des identités multiples, instables et mouvantes. Sur le plateau, leur présence est stupéfiante et leur sensibilité bouleversante. Elles ont le désir de prendre la parole et de se raconter. Dans *F(l)ammes*, chacune d'entre elles dit, chante, danse ses colères et ses envies, dénonce les injustices de tous les jours, les petites brimades et les claques brûlantes, réclame la tolérance...

Un spectacle fort en gueule et riche en émotions, qui bouscule les identités. On pleure parfois, on rit beaucoup. Par exemple, aux jeux admirables de Dana, qui enfant se prenait pour un alien « en confondant l'extra-terrestre E.T. et Haïti, d'où viennent [ses] parents ». Ou de Laurène, « différente de sa différence ». Ou encore de Ludivine, à qui un professeur de français avait « donné comme viatique pour le voyage de [sa] vie, cette phrase inoubliable : n'aie jamais honte d'où tu viens. ».

*F(l)ammes*, c'est le feu de la vie.

**Possibilité de repas, sur réservation au 06 71 74 70 13**

Texte : Ahmed Madani / Mise en scène : Ahmed Madani / Avec : Anissa Aou, Ludivine Bah, Chirine Boussaha, Laurène Dulybois, Dana Fiaque, Yasmina Ghemzi, Maurine Ilahiri, Anissa Kaki, Haby N'Diaye et Inès Zahoré

Coproduction : Théâtre de la Poudrerie - Sevrans, le Grand T Théâtre de Loire-Atlantique, l'Atelier à spectacle - Dreux, CCAS, Fontenay en Scènes, l'ECAM - Kremlin-Bicêtre

Soutiens : Ministère de la culture – DRAC Ile-de-France, Région Ile-de-France, Maison des métallos, Collectif 12 - Mantes-la-Jolie, la MPAA à Paris, la Ferme de Bel Ébat - Guyancourt, la Maison des Arts et de la Culture de Créteil, le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires, le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, le Conseil départemental du Val-de-Marne et ARCAD Île-de-France

**Stage Jeunes (14 - 18 ans), Samedi 10 Fév. / RACONTE-TOI ! avec Ahmed Madani.**

**Salle des Fêtes / 10h - 17h / 15 € la journée / Inscriptions au 04.67.88.03.01**

Lors des stages-auditions au cours desquels Ahmed Madani a recruté l'équipe des comédiennes de *F(l)ammes*, il a demandé à ses jeunes interprètes de se présenter. Très simplement, elles ont dit qui elles étaient, qui étaient leurs parents, ce qu'elles aimaient, détestaient, elles ont raconté leur parcours, semé de bons souvenirs mais aussi d'embûches. Dans cet atelier, les jeunes réfléchiront à la manière dont ils peuvent parler d'eux-mêmes. Ils écriront puis mettront en voix un texte, de la manière la plus libre possible.

*Spectacle accueilli en partenariat avec le Théâtre Le Sillon.*



## Mammobile

# Dépistage du cancer du sein



## PAULHAN

**Pour les femmes de 40 à 49 ans** **Pour les femmes de 50 à 74 ans**  
**Mercredi 10 et Jeudi 11** **Jeu** **di 11**

**Janvier 2018** **Janvier 2018**  
9h00 – 18h00 sans interruption 9h00 - 18h00 sans interruption

## Cours National Salle des Fêtes

A M H D C S 04 67 61 15 05

Association Montpelliér-Hérault  
pour le Dépistage du Cancer du Sein

[www.mammobile.com](http://www.mammobile.com)



CAISSE D'ÉPARGNE  
LANGUEDOC-ROUSSILLON

## Paulh'en Fleurs 2018



### Paulh'en Fleurs 2018

Les beaux jours vont vite arriver ... la Foire aux graines aussi !!  
Rendez-vous dimanche 25 mars 2018 à la gare de Paulhan.



Et n'oubliez pas cet été le concours Paulh'en Fleurs.  
À vos plantations !

Inscrivez-vous dès à présent aux numéros suivants :  
06.18.94.77.92 / 06.15.41.84.58







*Être parent, quelle aventure !*

## **PROGRAMME DES ANIMATIONS DE PAULHAN Janvier – février - mars 2017**

L'association Terre-Contact anime chaque semaine des lieux collectifs pour enfants et parents, et pour tous, dans le parc de la mairie à Paulhan.

*Retrouvez les dates et les thèmes d'activités sur le site Internet [www.terre-contact.com](http://www.terre-contact.com), sur Facebook, ou en nous appelant au 04 67 57 38 16 !*

### **Les ateliers pour tous**

#### **Dans le parc de la mairie**

**Un mercredi sur deux, de 15h à 17h,  
3, 17 et 31 janvier, 14 et 28 février, 14 et 28 mars**

*Pour tous – les enfants de moins de 15 ans doivent être accompagnés d'un adulte – gratuit, entrée libre*

Un lieu pour se retrouver autour d'une boisson chaude, se rencontrer entre habitants de Paulhan et d'autres villages, participer à une activité avec ses enfants, ses parents, ses amis, ses voisins, profiter du jardin, faire la cuisine et échanger des recettes (dégustation des plats sur place !), échanger des savoir-faire, etc.

*Les thématiques des ateliers sont décidées lors des réunions du **comité d'animation**. N'hésitez pas à nous rejoindre pour préparer le programme ! A retrouver ensuite sur [www.terre-contact.com](http://www.terre-contact.com) ou sur la page Facebook.*

### **Les ateliers en famille**

#### **Dans une salle de la mairie ou dans le parc**

**Un mercredi par mois, de 15h à 17h. Se renseigner pour les dates.**

*Pour les enfants de tout âge et leurs parents – gratuit - sur inscription au 04 67 57 38 16*

Un lieu pour partager une après-midi avec ses enfants et rencontrer d'autres familles autour d'une activité manuelle et/ou artistique.

### **Ateliers pour les enfants, associés à une pause-rencontre**

#### **Dans une salle de la mairie**

**Un mercredi par mois, de 15h30 à 17h**

**Se renseigner pour les dates.**

*Pour les enfants de tout âge et leurs parents – gratuit*

Les pauses-rencontres, ce sont des moments d'échanges entre parents, animés par Sabine Motte ou Corinne Nesen Vigne.

Des moments simples où chaque parent peut : déposer ses questions de parent en toute sérénité, trouver des éclairages nouveaux dans sa relation avec son (ses) enfant(s), se sentir conforté dans son rôle de parent et partager son expérience

Et pendant ce temps-là, les enfants sont accueillis par les animateurs autour d'une activité, de jeux et/ou d'un temps de lecture.

### **Le comité d'animation**

#### **Salle Louis Sert**

**Un jeudi tous les deux mois, de 10h à 12h**

**18 janvier, 15 mars, 10 mai**

*Pour tous – gratuit – chaque personne amène un petit quelque chose à grignoter... à partager !*

Le comité d'animation a démarré en janvier 2016 suite à la mobilisation de plusieurs habitants de Paulhan pour participer à la vie des animations. C'est un temps convivial autour d'un petit déjeuner partagé, pour se rencontrer, en savoir plus sur les ateliers de Terre-Contact, préparer à plusieurs le programme des animations, exprimer ses idées et faire évoluer les animations. N'hésitez pas à nous rejoindre !

### **Association Terre-Contact**

04 67 57 38 16

[www.terre-contact.com](http://www.terre-contact.com) et  
[contact@terre-contact.com](mailto:contact@terre-contact.com)

# Calendrier des lotos 2018

Les lotos ont lieu à la Salle des Fêtes de Paulhan, le samedi à 21h et le dimanche à 16h.

DATES	ASSOCIATIONS
<i>Vendredi 5 janvier 2018</i>	
<b>Samedi 6 janvier 2018</b>	<b>Ensemble et Solidaires</b>
<b>Dimanche 7 janvier 2018</b>	
<i>Vendredi 12 janvier 2018</i>	
<b>Samedi 13 janvier 2018</b>	<b>La Gaule Paulhanaise</b>
<b>Dimanche 14 janvier 2018</b>	
<i>Vendredi 26 janvier 2018</i>	
<b>Samedi 27 janvier 2018</b>	<b>Anciens Combattants Prisonniers de Guerre – Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc</b>
<b>Dimanche 28 janvier 2018</b>	
<i>Vendredi 2 février 2018</i>	
<b>Samedi 3 février 2018</b>	<b>Cyclo-club paulhanais</b>
<b>Dimanche 4 février 2018</b>	
<i>Vendredi 16 février 2018</i>	
<b>Samedi 17 février 2018</b>	<b>Association Commerçants Artisans et Agriculteurs de Paulhan</b>
<b>Dimanche 18 février 2018</b>	
<i>Vendredi 23 février 2018</i>	
<b>Samedi 24 février 2018</b>	<b>Amicale des Sapeurs-Pompiers</b>
<b>Dimanche 25 février 2018</b>	
<i>Vendredi 2 mars 2018</i>	
<b>Samedi 3 mars 2018</b>	<b>Etoile Sportive Paulhan-Pézenas</b>
<b>Dimanche 4 mars 2018</b>	
<i>Vendredi 9 mars 2018</i>	
<b>Samedi 10 mars 2018</b>	<b>Foyer Socio-Educatif du Collège</b>
<b>Dimanche 11 mars 2018</b>	
<i>Vendredi 16 mars 2018</i>	
<b>Samedi 17 mars 2018</b>	<b>Comité des Fêtes</b>
<b>Dimanche 18 mars 2018</b>	
<i>Vendredi 23 mars 2018</i>	
<b>Samedi 24 mars 2018</b>	<b>Amicale des Sapeurs-Pompiers</b>
<b>Dimanche 25 mars 2018</b>	
<i>Vendredi 30 mars 2018</i>	
<b>Samedi 31 mars 2018</b>	<b>Hand-Ball Club Paulhan</b>
<b>Dimanche 1<sup>er</sup> avril 2018</b>	
<b>Lundi 2 avril 2018</b>	
<i>Vendredi 6 avril 2018</i>	
<b>Samedi 7 avril 2018</b>	<b>Au-Delà de Nos Limites</b>
<b>Dimanche 8 avril 2018</b>	
<i>Vendredi 13 avril 2018</i>	
<b>Samedi 14 avril 2018</b>	<b>Comité des Fêtes</b>
<b>Dimanche 15 avril 2018</b>	
<i>Vendredi 20 avril 2018</i>	
<b>Samedi 21 avril 2018</b>	<b>Etoile Sportive Paulhan-Pézenas</b>
<b>Dimanche 22 avril 2018</b>	
<i>Vendredi 27 avril 2018</i>	
<b>Samedi 28 avril 2018</b>	<b>Etoile Sportive Paulhan-Pézenas</b>
<b>Dimanche 29 avril 2018</b>	

# Bibliothèque Municipale Jeanne Grizard



FREDON LR

## EXPOSITION

**Exposition photographique** : une très belle exposition sur les plantes sauvages de la rue (Photos lauréats du concours photo de la FREDON édition 2016) sera visible à la Bibliothèque du 20 au 30 Mars 2018.

Venez nombreux la découvrir aux jours et heures d'ouverture.

## ANIMATIONS



### **Tout petits : séances *Petits-Lecteurs***

Chaque mardi matin à 10h30.

Gratuit.

Renseignements auprès de la Bibliothèque au 04 67 25 00 89.



### **Enfants de 4 à 6 ans : Atelier *Théâtre et Lecture***

Rendez-vous les mercredis de 14h à 15h.

Animé par Corinne Casabo de Théâtre o Pont.

Gratuit, sur inscriptions auprès de la Bibliothèque.



### **Pour adultes et enfants : Atelier *Tricot***

Atelier intergénérationnel proposé 1 vendredi sur 2 (semaine impaire) de 16h à 18h.

Cet atelier est l'occasion de passer un bon moment autour d'une activité manuelle qui plaira à tous.

Les jours et heures sont disponibles sur demande à la bibliothèque.



### **Adultes : Atelier *d'écriture avec Madame Baude de « L'atelier des Mots Ecrits »***

Le mercredi de 15h à 16h30 (les jours seront précisés par voie d'affichage).

Gratuit, sur inscriptions auprès de la Bibliothèque.

## Pour tous

A l'occasion du Printemps des poètes, tout le mois de mars, des surprises vous attendent à la Bibliothèque. Restez curieux et n'hésitez pas à vous tenir informé.



## Infos

**Collections** : nous avons repensé la disposition des romans adultes. L'avez-vous remarqué ? Venez profiter d'un accès plus facile et d'un large choix de livres.

**Info pour les retardataires** : pensez à rapporter vos livres car d'autres lecteurs les attendent.

Merci pour eux.



### Rétrospective sur 2017 et programme pour 2018

L'année 2017 a été pour l'AJPK une année réussie, très riche en rencontres et activités du fait de l'accueil à Paulhan d'une délégation de 50 personnes venue de Krailling, notre ville jumelle.

On doit cette réussite à plusieurs facteurs aussi importants les uns que les autres. Bien sûr il y a les aides financières et matérielles accordées par le Conseil départemental et la Municipalité de Paulhan mais il y a aussi le travail et la disponibilité des bénévoles, la participation joyeuse et chaleureuse des adhérents et sympathisants aux diverses animations.

L'AJPK remercie aussi tous les commerçants et artisans qui ont participé à notre action « calendrier ». Vos dons nous sont très utiles.

Nos traditionnelles « Soirée bavaroise » et « Fête du vin primeur » ont rencontré le même succès que les années précédentes et notre opération « Oreillettes » a satisfait de nombreux gourmands !

De plus, l'AJPK a eu l'immense satisfaction de voir ses efforts auprès des responsables du collège de Paulhan récompensés par la réalisation au printemps 2017 d'un premier échange de collégiens de Paulhan avec leurs homologues bavarois. Et ça va continuer.. !

L'AJPK va renouveler son partenariat avec le « Réseau Jeunes » de la CCC.

2018 s'annonce tout aussi riche en événements puisque nos amis de Krailling invitent une délégation de Paulhan à se rendre chez eux en juillet.

L'AJPK organisera donc un voyage en autocar du 18 au 25 juillet avec une étape à l'aller et une autre au retour.

Nos animations traditionnelles continuent bien sûr à vous être proposées.

### **Les dates des prochains rendez-vous de 2018 sont fixées :**

- Vendredi 25 janvier : Assemblée Générale de l'AJPK
- Vendredi 16 mars : Opération « oreillettes »
- Vendredi 15 juin : Repas préparatoire au voyage
- Du 18 au 25 juillet : Voyage à Krailling
- Vendredi 28 septembre : Soirée bavaroise
- Vendredi 16 novembre : Fête du vin primeur

**Soirée bavaroise 2017**



**A noter :** d'octobre à juin, cours d'allemand gratuits les mardis de 14h30 à 16h à la Salle G. Brassens (sauf vacances scolaires)

Contact : 06 21 64 76 36

Toute l'équipe de l'AJPK vous souhaite de bonnes fêtes et vous présente ses meilleurs vœux pour 2018.

Contact : [ajpk34230@gmail.com](mailto:ajpk34230@gmail.com) ou 06 21 64 76 36

## LA FABULEUSE HISTOIRE DE LA VILLE DE SÈTE

**le 14 octobre.**

Déjà sous Henri IV le projet de la création d'un port qui devait favoriser l'exportation des produits languedociens avait été envisagé, mais pour diverses raisons ce projet n'avait pas abouti.

Ainsi, c'est sous le règne de Louis XIV que la décision a été prise. Paul Riquet cherchait un débouché sur la Méditerranée pour le Canal du Midi dont il avait entrepris les travaux préliminaires. Louis XIV chargera son ministre Colbert de trouver une rade pour les galères royales et d'y créer un port d'exportation. Le port de Sète voyait le jour en 1666

C'est cette histoire fabuleuse que Mr BRUGIDOU, Président de « l'association Société d'Etudes Scientifiques de Sète et sa Région » est venu nous compter le 14 octobre dernier. Cette association ayant pour vocation essentielle l'étude et la vulgarisation du patrimoine archéologique et historique de la ville de Sète.

Nous avons pu aussi en marge de cette conférence flâner en découvrant le patrimoine historique de Sète grâce à des panneaux qui nous avaient été prêtés par cette même association que nous remercions chaleureusement.



*Gustave BRUGIDOU*

## HISTOIRE DES MAISONS DU PEUPLE DANS L'HERAULT le vendredi 8 décembre.

Devant une assistance de qualité, parmi laquelle était présent Monsieur le Maire de Paulhan, s'est tenue vendredi 8 décembre 2017, à la salle Brassens, une conférence portant sur les maisons du peuple de notre département.

Cette conférence avait pour but de mettre en lumière un patrimoine local qui jusque-là était resté dans l'ombre.

Le conférencier, l'Historien de l'art Dominique GANIBENC, spécialiste de l'architecture régionale et du monde vitivinicole en Languedoc-Roussillon nous a présenté ses recherches portant sur les espaces de sociabilité en communiquant sur : « Les maisons du peuple : retour sur l'histoire d'un espace social et politique dans l'Hérault ».

Pendant près d'une heure, après avoir contextualisé et expliqué le pourquoi de ces maisons du peuple, celui-ci nous a présenté ce corpus qui fut édifié durant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. L'inventaire qu'il a effectué de ce dernier, lui a donné la possibilité de nous présenter les architectes qui ont œuvré sur ces édifices.



*Dominique GANIBENC*

## MISE EN VENTE DU LIVRE « HISTOIRE DE L'ÉTOILE FERROVIAIRE DE PAULHAN »

La gare de Paulhan fut ouverte au trafic en 1863. Tout d'abord simple halte sur la ligne de chemin de fer reliant Vias à Lodève, qui desservait également Pézenas et Clermont l'Hérault, elle devint gare de correspondance en 1869. En effet, la Compagnie des chemins de fer du Midi qui la gérait, jugea utile d'en créer une seconde reliant Montpellier à Faugères puis Bédarieux, c'est-à-dire les riches plaines littorales aux régions de l'arrière-pays. Elle décida finalement que ces deux lignes complémentaires se croiseraient à Paulhan, qui devint, en novembre 1969, pour les voyageurs et les marchandises, l'étoile ferroviaire reliant entre elles les régions de Montpellier, Béziers, Lodève et Bédarieux.



Dans les années qui suivirent, la gare se développa rapidement. Il fallut construire de nouveaux bâtiments, augmenter le nombre de voies, créer un triage pour les wagons de marchandises, un dépôt pour les locomotives, etc.

Il est très difficile aujourd'hui, d'imaginer l'importance du trafic de cette gare. A titre d'exemple, au cours de l'année 1889, 109.160 personnes partirent, arrivèrent ou transitèrent par Paulhan. En 1899, 217.189 wagons de marchandises furent manœuvrés dans son service de triage, soit une moyenne journalière de 595 wagons. Une trentaine de trains de voyageurs et marchandises desservait quotidiennement Paulhan au début du XXe siècle. Le nombre d'employés atteignit alors 200, dont une partie résidait dans le village avec leur famille.

La commune profita largement de l'essor économique induit par cette activité et passa de 1349 habitants en 1870 à 2775 habitants en 1934. Un quartier nouveau et animé par de nombreux commerces se créa puis se développa autour de la gare. Grâce à cet apport, le village jusqu'alors rural, s'ouvrit à la modernité.

C'est cette histoire qui dura plus d'un siècle, que le livre « L'étoile ferroviaire et la gare de Paulhan » retrace, illustré de nombreux documents, photos et cartes postales d'époque.

Pierre Simon



**PAULHAN,**  
le 21 Janvier 2018

## **SAINT-SEBASTIEN**



- 11h : Messe en l'église Sainte-Croix de Paulhan  
- 12h : Apéritif à la salle des fêtes offert par les "Vignerons du Paulhanais".  
- 13h : repas à la salle des fêtes sur inscription (\*).  
**MENU :** Salade de gésiers de canard, Pause de l'Estabel,  
Filet de bœuf avec gratin dauphinois,  
Assiette de fromage, Crème caramel.  
Café. Le vin est offert par les "Vignerons du Paulhanais".  
- 16h30 : Loto familial 18 parties. Venez nombreux !

(\* Inscriton du mardi 9 à 16h au mercredi 10 janvier à la bibliothèque municipale aux heures habituelles d'ouverture. Le prix est fixé à 22 € (enfants 11 €)

## **FETE DE LA SAINT-SEBASTIEN le DIMANCHE 21 JANVIER 2018**

### **Programme de la journée**

- 11h : Messe en l'église Sainte-Croix de Paulhan  
- 12h : Apéritif à la salle des fêtes offert par les "Vignerons du Paulhanais".

- 13h : repas à la salle des fêtes sur inscription (\*).

**MENU :** Salade de gésiers de canard, Pause de l'Estabel,  
Filet de bœuf avec gratin dauphinois,  
Assiette de fromage, Crème caramel.

Café. Le vin est offert par les "Vignerons du Paulhanais".

- 16h30 : Loto familial 18 parties. Venez nombreux !

**(\* Inscriton du mardi 9 à 16h au samedi 13 janvier à la bibliothèque municipale aux heures habituelles d'ouverture.**

**Le prix est fixé à 22 € (enfants 11 €)**

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des AMIS de PAULHAN le VENDREDI 26 janvier 2018**

L'ordre du jour est le suivant :

Le mot du Président, les actions passées en 2017, les actions à mener, le bilan financier, le renouvellement du Conseil d'administration (article 9 du statut de l'association) et les questions diverses.

Pour clore cet ordre du jour, nous vous convions au pot de l'amitié.

### **ACTIONS EN PRÉPARATION. Les dates exactes seront données lors de notre AG.**

Histoire du château de LAVAGNAC.

Histoire de la gare de Paulhan par Mrs Philippe MARASSE et Pierre SIMON.

Les pénitents blancs.

Martin LUTHER, 500 ans d'histoire. Par le pasteur Jean-Paul NUNEZ.

« Histoire d'un pépin » et « Le vin de Noé » par le Docteur Roger CAZES.



## Association Laïque Parents d'Elèves du Collège



### NOUVEAU BUREAU

Notre association a élu en septembre dernier un nouveau bureau :

Présidente	Christelle GAUBERT
Trésorier	Cédric VUILLERMOZ
Vice-Trésorier	Jean-Claude ROUSSE
Secrétaire	Guilhem DELEUZE
Vice-secrétaire	Catherine GLEIZES

Afin que notre association perdure, nous avons besoin de parents volontaires et investis dans la vie des collégiens. N'hésitez pas à venir nous rejoindre, vos enfants ont besoin de nous !



### LOTO

**Dimanche 25 mars à 16 heures**  
**Salle des fêtes de Paulhan**

LES PARENTS D'ÉLÈVES DU COLLÈGE EMMANUEL MAFFRE BAUGÉ **comp-tent sur vous ! Notre seul objectif est de pouvoir aider financièrement les divers projets du collège : voyages, sorties, etc.** 40 parties en train de plaisir : super corbeilles, paniers garnis, bons d'achat, jambons....Bingo

### RALLYE DU PATRIMOINE

**Les mercredis 13 et 20 décembre 2017**

Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, notre association, en partenariat avec le collège, organise le RALLYE DU PATRIMOINE dans les rues de Paulhan.

Toutes les classes de 6<sup>ème</sup> sont concernées par ce projet culturel, et l'ALPE offre à chaque élève, professeur et accompagnateur un goûter (viennoiserie, jus de fruits, café) à la bibliothèque municipale.

Merci de réserver un bel accueil à tous les collégiens qui vous solliciteront afin de répondre à leurs énigmes !



Contact ALPE : Association Laïque des Parents d'Élèves  
[paulhanalpe@gmail.com](mailto:paulhanalpe@gmail.com)

## Ritournelle

L'association RITOURNELLE est née cette année à la maison de retraite Vincent BADIE.

Elle réunit personnel, familles de résidents et bénévoles dans le seul but d'apporter joie et bien-être à nos aînés.

Pourquoi Ritournelle ?

Parce que la musique est une langue universelle, un vecteur émotionnel très fort.

Toute chanson connue suscite en nous une émotion, souvent liée à des souvenirs.

Partager des moments conviviaux, festifs et joyeux.

Nous souhaitons pouvoir offrir à nos anciens une animation musicale chaque mois : danse, chanson, musique... Raviver la petite flamme qui est en chacun de nous !



Nous avons pu financer ces activités grâce à la subvention de la mairie et l'organisation de 2 tombolas au sein de l'Ehpad.

Toujours à la recherche de nouveaux financements, si vous souhaitez participer à notre projet, vous pouvez adhérer à l'association (cotisation de 10 euros), nous faire un don, ou bien venir partager un peu de votre temps avec nos aînés.

Pour nous joindre :

Association Ritournelle/ Ehpad Vincent Badie  
Contact : Sophie Mestre 04.67.25.28.80



Le bureau de l'association Ritournelle : Sophie, Agnès et Simone

L'association Bien chez Nous'nou vous présente ses meilleurs vœux pour cette année 2018 !

Merci aux pompiers de Paulhan !

Le 25 octobre dernier, les enfants de l'association des assistantes maternelles ont pu, grâce à la disponibilité et à la gentillesse de nos soldats du feu, visiter la caserne, découvrir les camions, essayer la lance à eau et profiter d'un bon goûter.

Un moment convivial qui restera à jamais dans leur mémoire.



### Prochains événements :

- Nous serons présents sur le marché le jeudi 29 mars pour notre carnaval sur le thème "les Marins".
- Le 9 juin, kermesse de l'association dans la cour de l'ancienne école G. Sand.

Présidente: Mme Corinne OLIVER **06.72.49.48.89**

Mail : [biencheznousnou34@gmail.com](mailto:biencheznousnou34@gmail.com)

## Les Canaillous



Nous espérons que vous avez tous passé de joyeuses fêtes de fin d'année en famille et vous adressons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Nous vous donnons rendez-vous le 14 février pour fêter CARNAVAL.

Cette année, le défilé sera sur le thème de la musique. Rendez-vous à 15H30 dans le jardin de la maison de retraite avec votre plus beau costume, et n'hésitez pas à amener vos instruments de musique (maracas, tambourin...).

Vos crêpes, gaufres, bugnes et autres gâteaux sont les bienvenus pour le goûter partagé qui aura lieu avant le départ.

Le défilé se terminera derrière la salle des fêtes où nous respecterons la tradition en brûlant Monsieur Carnaval.

Contactez-nous pour participer à la préparation de la kermesse qui aura lieu le 2 juin à la salle des fêtes de Paulhan. Une réunion sera organisée juste après les vacances de printemps.

**ASSOCIATION LES CANAILLOUS**  
35 rue de Choupila – 34230 PAULHAN

Mail : [canaillous34@laposte.net](mailto:canaillous34@laposte.net)

Blog : <http://lescanaillous.over-blog.com/>

Facebook : Association parents d'élèves "Les canaillous"



L'association de parents d'élèves « Les Canaillous » vous invite à partager une après-midi conviviale

# mercredi 14 février

## Venez fêter CARNAVAL !

En collaboration avec la Mairie, la Police Municipale, les services techniques, l'EHPAD, l'ALAE et les écoles de Paulhan, Les Canaillous organisent un défilé sur le thème de la musique.

Rendez-vous déguisés à 15H30 dans le jardin de la maison de retraite de Paulhan, avec vos instruments de musique.



Et pour clôturer l'après-midi festive, nous brûlerons ensemble notre Monsieur Carnaval derrière la salle des fêtes.

Ouvert à tous et gratuit.

Les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents et doivent être accompagnés d'un adulte.



# Etat Civil

## Ils sont nés ...

MENDEZ Eva le 25/05/2017  
FEDÈLE Axel le 06/06/2017  
LEMONNIER Sharlyne le 26/06/2017  
GAMBICCHIA Timéa le 27/06/2017  
DUFOUR RICHY Suzie le 13/07/2017  
SAMOS Axel le 11/08/2017  
ANSELIN CHEVALIER Téo le 11/09/2017  
PÉRIER Rawell le 17/10/2017  
NAVARRO Lilas le 17/10/2017  
LECLERC CONTAUX Max le 05/11/2017  
CAZAUBON BELLA Chiara le 27/11/2017



## Ils se sont mariés...

HERMET Gael et BOUCHER Gaëlle le 29/07/2017  
PEREZ Elsa et CANAL Barthélémy le 29/07/2017  
REY Jean-Luc et GUERIN Catherine le 29/07/2017  
CASES Stevens et ALLENO Stéphanie le 02/09/2017  
BINAMÉ Benoit et TANTALE Angélique le 14/10/2017



## Ils nous ont quittés...

CABELLO René le 16/06/2017, âgé de 79 ans  
BEAUDOT Paulette née LABAUME le 28/06/2017, âgée de 88 ans  
RABAULT Virginie le 17/07/2017, âgée de 46 ans  
VILLA-CORTES José le 08/08/2017, âgé de 83 ans  
DAFFAUT Freddy née GAUDUIN le 15/08/2017, âgée de 74 ans  
BARRÉDA Maurice le 24/08/2017, âgé de 85 ans  
TOURRÈS Jean-Pierre le 24/08/2017, âgé de 76 ans  
TACUSSEL Lydie née SANCHEZ le 09/09/2017, âgée de 65 ans  
OLIVÉ Francis le 19/09/2017, âgé de 81 ans  
LALOY Jean le 20/09/2017, âgé de 83 ans  
VALET Juliette née ANCIAU le 28/09/2017, âgée de 92 ans  
ZANINI Ria née PERIN le 07/10/2017, âgée de 79 ans  
MENDEZ Jeanne-Marie née MAURY le 14/10/2017, âgée de 67 ans  
PINOL Roger le 23/10/2017, âgé de 79 ans  
PIERRE Henri le 29/10/2017, âgé de 89 ans  
BANON Yolande née CAVAILLÉ le 06/11/2017, âgée de 91 ans  
PEZETTI Maria le 21/11/2017, âgée de 90 ans  
SANABRIA Antoine le 26/11/2017, âgé de 47 ans





## LISTE « PAULHAN AVENIR »

Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, la régie intercommunale Interc'Eau sera compétente pour l'eau, Elle comptera un peu plus de 8 000 abonnés, et un peu plus de 13 000 à partir de 2021 quand les communes du SEPAC (Clermont l'Hérault, Villeneuve et Nébian) ne seront plus liées par un contrat de DSP avec la SAUR. Vu depuis Paulhan et de ses 2 000 abonnés, passer à l'échelle de l'intercommunalité devrait être synonyme de plus d'efficacité, plus d'économie et plus de qualité.

Mais nous constatons l'inverse ! L'abonnement au service va ainsi passer de 35 € en 2017 à 55 € en 2018, et à 80 € d'ici 2024. Cela signifie que pour la moitié des abonnés de Paulhan, qui payent actuellement moins de 115 € de facture d'eau par an, le prix de l'abonnement sera supérieur à leur consommation ! Pour les foyers les plus précaires, ou pour les abonnés qui font de vertueuses économies d'eau, et bien ils vont être assommés par l'abonnement annuel.

A Paulhan, le prix de l'eau a toujours été maîtrisé, plutôt bas, et il va connaître une augmentation significative d'ici 2024. Pour les abonnés qui sont à 120 m<sup>3</sup> par an, l'augmentation sera de 7,2% en 2018 et de 34,6% d'ici 2024 ; pour les plus économes qui consomment 60 m<sup>3</sup> par an, l'augmentation sera de 12,15% en 2018 et de 43,9% d'ici 2024. Notre maire (et vice-président) est solidaire des décisions de l'exécutif intercommunal, aux dépens de ses administrés.

Une telle inflation des prix résulte d'une absence de courage politique de la part de l'exécutif communautaire. Les communes (hors SEPAC) vont garder les excédents de leurs budgets annexes municipaux, cumulant ainsi 2 M€. Leurs dettes, qui elles totalisent 6 M€, sont transférées à Interc'Eau ... Paradoxalement, le Président Lacroix a accordé à tous les maires de financer leurs investissements pour un total de 13 M€ ; et comme les caisses sont vides, ce sont les abonnés qui vont payer (+0,60 €/m<sup>3</sup> sur leur facture d'eau).

En marge de ce transfert, se posait aussi la question du personnel. Nous avons rencontré le bureau municipal de notre mairie pour défendre la mise à disposition de nos agents municipaux plutôt que leur transfert à la CCC, et avec une convention offrant une clause de revoyure. Le maire s'y est obstinément opposé.

Opacité et précipitation, voilà les règles qui nous sont imposées depuis bientôt 4 ans.

A. DJUROVIC - L. DUPONT - F. HEREDIA - J. ROIG

## LISTE « PAULHAN DEMAIN »

Écologie politique.

Pourquoi l'écologie ne réussit-elle pas à percer et à emporter les convictions? Parce qu'elle s'obstine à rester dans le domaine factuel alors que son champs d'action est aussi celui de la beauté et qu'elle l'ignore. Elle est restée fermée à la résonance esthétique et spirituelle des choses, à l'exaltation de l'absolu et de l'infini. Préserver la nature est un impératif parce que nous avons aussi besoin d'une nature belle qui évacue les miasmes et les nuisances du monde humain. Il est tout à fait étonnant que la réalité universelle, absolument indissociable de la vie et qui en est même le principe, soit reléguée au rang d'une question subsidiaire et dédiée à un simple ministère. Il y a là un tel aveuglement que l'on doute de l'intelligence humaine. C'est à cause de cette attitude que nous polluons la terre, l'eau, l'air et tout ce qui est sans le moindre doute le garant de notre survie, et nous participons ainsi à notre propre extinction. A quand une écologie pensée comme un axe déterminant de l'enseignement délivré aux enfants dès le premier âge ?

Pierre Rabhi "La convergence des consciences"  
Editions Babel



Valérie L'Hôte, Thierry Jam





Librairie, Papeterie, Maison de la Presse, Cadeaux  
1, av. Paul Pélisse, 34230 PAULHAN  
Mme BUENO, Tél. : 04 67 25 11 83



## Grégory HARRANG

AGENT RENAULT & DACIA

MECANIQUE CARROSSERIE PEINTURE TOUTES MARQUES  
Ventes véhicules neufs et occasions

GARAGE DE PAULHAN  
24 BIS ROUTE DE PEZENAS  
34230 PAULHAN  
Tél. 04.67.25.13.62  
Mail : garagedepaulhan@orange.fr



Electricité générale et industrielle - Réseaux HT - BT EP  
Lotissements - Zones Artisanales - Réseaux Gaz

Parc d'Activité "Mériane" - BP 17 - 34120 PÉZENAS  
Tél. 04 67 98 11 13 - Fax 04 67 98 35 36

Béton prêt à l'emploi  
pour particuliers et professionnels



ZAE la Barthe - PAULHAN  
04 99 57 97 37

## BARRERAS BOUSQUET

-- Tous travaux dans la maison --  
Rénovation & aménagement.

Tel: 06 12 61 99 33  
06 26 98 63 34  
Fax: 04 67 25 37 08  
e-mail : sarlbarrerasbousquet@hotmail.com

SIRET : 415 115 641 000 11

## TABAC - PRESSE - LOTO CADEAUX

Philippe & Mylène ROCHE  
11, Boulevard de La Liberté  
34230 PAULHAN

Tél. : 04.34.45.77.23



## BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

CONSTRUCTION GÉNÉRALE DU CÉRESSOU

Route de Péret—34230 ADISSAN - Tél : 04 .67.25.14.39

SANDY



FLEURS



68, Cours National - 34230 PAULHAN  
Tél. 04 67 25 27 10 - Fax: 04 67 25 31 73

## S.L.T.P.E.

Monsieur VIALE Julien  
Société Languedocienne de  
Travaux Publics et Electricité

RN 113 LE PEIRIGAS  
34290 VALROS

Tél : 04 67 98 55 48 Fax : 04 67 98 62 95  
sltpe.fr@wanadoo.fr



## POMPES FUNEBRES PAULHANAISES

MARBRERIE

Gérant Didier MAFFRE

8, rue Victorien NEGROU 34230 PAULHAN  
Tél. 04 67 25 18 11 - Fax 04 67 25 23 94  
E.mail : pfpaulhanaïses@gmail.com

## RESTAURANT BRASSERIE MUSICAL

Chez Mario  
et Marie

1 rue de L'ébéniste - ZAE La Barthe  
34230 PAULHAN



04 67 24 30 44



Chez Mario et Marie





# Associations paulhanaises

## JEUNESSE

<b>Association Laïque Parents d'élèves Collège Paulhan (ALPE)</b> M. VUILLERMOZ / M. Jean-Claude ROUSSE	☎ 06 70 453 453
<b>Association Sportive Collège</b> M. Stéphane RUSSO	☎ 04 67 25 00 17
<b>Foyer Socio-éducatif Collège (FSE)</b> M. Philippe PLATRIEZ	☎ 06 70 25 00 17
<b>Coopérative scolaire Ecole maternelle F. DOLTO</b> Mme Valérie LAINE	☎ 04 67 25 01 57
<b>Coopérative scolaire Groupe scolaire Arc-en-Ciel</b> Mme Sandra MUTUEL	☎ 04 67 25 05 00
<b>Jeunesse et Loisirs</b> M. Raymond ARNAUD	☎ 04 67 25 23 07
<b>Les Canailous (associations parents élèves)</b> Mme Vanessa LE TURNIER	canailous34@laposte.net
<b>BIEN CHEZ NOUS, NOU !</b> Mme Corinne OLIVER	☎ 06 72 49 48 89
<b>PATRIMOINE</b>	
<b>G.R.A.P.P</b> Mme Christine VEZIAN	☎ 06 60 86 48 96
<b>Les Amis de Paulhan</b> M. Jean-Louis LACOMBE	☎ 04 67 25 05 60
<b>SOUVENIR</b>	
<b>P.G et C.A Algérie, Tunisie et Maroc</b> M. Raymond ARNAUD	☎ 04 67 25 23 07
<b>HUMANITAIRE</b>	
<b>Croix Rouge Française</b> Mme Martine PAGES	☎ 04 67 25 06 41
<b>Secours Catholique</b> Mme Paule GABRIAC	☎ 04 67 25 24 46
<b>Secours Populaire</b> Mme Nicole GUERRE	☎ 04 67 25 06 78
<b>La Ligue Contre le Cancer</b> M. Marcel DEBRABANT	☎ 04 67 25 23 19
<b>CULTURE</b>	
<b>Amicale du Jumelage Paulhan Krailling (AJPK)</b> Jumelage avec Krailling en Allemagne Mme Simone LERCH	☎ 06 79 79 51 09
<b>Amicale Paulhanaise Autour de Stefanik (APAS)</b> Jumelage avec Brezova pod Bradlom et Kosariska en Slovaquie M. Joël DIAZ	☎ 04 67 96 54 82
<b>Foyer Rural (scrabble, travaux manuels)</b> M. Jean-Marie SERT	☎ 04 67 25 06 27
<b>HISTOIRE D'ÊTRE (bien-être, épanouissement de la personne)</b> Mmes Andrée DUVAL / Brigitte EYRAUD / Anne PANNETIER	☎ 04 67 25 00 40
<b>Key-Lan (informatique)</b> M. Roger AMAT	☎ 06 99 07 67 59
<b>K.Brouss (développer échanges culturels Afrique/France)</b> Melle Corinne AUGUSTE	☎ 04 67 25 25 98
<b>Lou Récantou (Dessin, peinture)</b> M. Jean-Marie DOMITILE	☎ 04 67 25 10 63
<b>MYSTERY (Projets artistiques amateurs)</b> Mme Claude GRANIER / M. Aurélien VADANT	☎ 04 67 25 32 20
<b>Qu'est-ce-qu'on attend (événements socio-culturels, actions environnementales)</b> Atelier DAVIT	☎ 06 07 28 96 07
<b>SIMBO (Voie de communication entre l'Afrique et le monde)</b> Mme Sandra DRAME	☎ 04 67 25 18 45
<b>ENSEMBLE ET SOLIDAIRES</b>	
<b>Anciennement UNRPA 3ème âge (lotos, sorites, voyages)</b> M. Pierre MERCET	☎ 06 82 32 80 08
<b>SPORT</b>	
<b>Association Paulhanaise Multi-Sports (APMS)</b> M. Benjamin PAMELLE	☎ 04 67 25 09 99
<b>Cyclo-club paulhanais</b> M. Adolphe BERNAD	☎ 06 30 28 75 50
<b>E.S.P Basket (seniors loisirs hommes/femmes)</b> M. Vincent PERIER	☎ 06 76 18 44 26
<b>E.S.P.P Football</b> M. Pierre HENRY et Dominique PUERTAS / Mme Magali BASTIDE	☎ 04 67 25 00 40
<b>Stade des Laures Paulhan / Stade Batal Pézenas</b>	
<b>E.S.P Pétañque</b> M. Jean-François QUEROL	☎ 04 67 25 09 99
<b>E.S.P Tambourin</b> M. Stéphane MAURI	☎ 06 08 56 73 08
<b>Foyer Rural (randonnée)</b> M. Jean-Marie SERT	☎ 06 82 32 80 08
<b>La Gaulle Paulhanaise (pêche)</b> M. Jean-Pierre COLLET	☎ 04 67 25 09 99
<b>Lou Récantou (aikido, danse, zumba, yoga)</b> M. Jean-Marie DOMITILE	☎ 06 30 28 75 50
<b>Paulhan Handball Club</b> Mme Caroline JOURDAN	☎ 06 76 18 44 26
<b>Saint Hubert La Chasse</b> M. Bruno PEDRO	☎ 04 67 25 00 40
<b>SHINSHIN AIKI RYU (cours Qi Gong, Tuina)</b> Mme Jacque PAOLINI	☎ 04 67 25 09 99
<b>Professeur</b>	
<b>ENERGY'M LATINO (STUDIO B)</b> Mme Béatrice GAL	☎ 06 78 22 19 05
<b>Tennis Club Paulhan</b> M. Christophe GRANIER / M. Cyril PERIER	☎ 06 11 57 66 42
<b>AUTRES</b>	
<b>A Cloche Patte (protection animale)</b> Mme Géraldine SUBRA	☎ 04 67 38 13 64
<b>Amicale des Sapeurs-Pompiers</b> M. Alain GASC	☎ 06 15 80 85 60
<b>Association des Commerçants et Artisans de Paulhan (ACA²P)</b> M. Alexandre PAGES	☎ 06 88 59 79 35
<b>Au-Delà de Nos Limites (Evènements sportifs/culturels) (ADNL)</b> M. Alexandre PAGES	☎ 06 14 87 72 27
<b>Comité des Fêtes</b> Mme Jany TAFFALA	☎ 04 34 45 09 74
<b>La Pomponnette (Stérilisation et castration des chats de la rue et leurs soins de la vie quotidienne)</b> Mme Véronique QUINONERO	☎ 06 13 27 37 76
<b>Les Vignerons du Paulhanais</b> Mme Marielle BALLESTER	☎ 06 80 46 83 05
<b>Paulhan Solidaire (Créer toutes solidarités entre les habitants de la commune de Paulhan, du Cœur et Val d'Hérault—antenne de « l'Accorderie » Hérault)</b> M. Yves BAILLEUX-MOREAU	☎ 07 81 26 74 30
<b>Ritournelle (Animations auprès des résidents de l'EHPAD Vincent Badie)</b> Mme Sophie MESTRE	☎ 06 98 14 92 30
<b>Rustic Moto (Balade en deux roues, rallye annuel, fête de la moto)</b> Mme Graziella FLORES	☎ 06 36 83 72 55



# Numéros utiles

## SERVICES PUBLICS

<b>Mairie</b> 19 cours National Du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-17h	☎ 04 67 25 00 08 Fax 04 67 25 28 91
<b>Police Municipale</b> 19 cours National Du lundi au vendredi 8h15-12h30	☎ 04 67 25 15 69 Fax 04 67 25 28 91
<b>EHPAD Résidence Vincent Badie</b> 10 route de Campagnan	☎ 04 67 25 28 80
<b>Bibliothèque municipale Jeanne GRIZARD</b> 20 boulevard de la Liberté	☎ 04 67 25 00 89
<b>Poste</b> Avenue Paul Pélisse	☎ 04 67 25 01 79
<b>Plateforme POSTE</b> ZAE La Barthe	☎ 04 99 57 21 55
<b>ÉCOLES</b>	
<b>Groupe scolaire Arc-en-Ciel</b> 260 route d'Uscias	☎ 04 67 25 05 00
<b>École maternelle Françoise DOLTO</b> Rue Docteur Batigne	☎ 04 67 25 01 57
<b>ALIAE (Accueil de Loisirs Intercommunal Associé à l'École) / TAP (Temps d'Accueil Périscolaires) / Cantine scolaire / ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)</b> 1 rue Notre Dame	☎ 04 67 25 05 23
<b>Collège Emmanuelle Maffre-Baugé</b> 84 rue Joliot Curie	☎ 04 67 25 00 17
<b>CRÈCHE</b>	
<b>Crèche Mutualiste « A Pas de Loup »</b> 64 rue Paulette Hauchard	☎ 04 67 38 21 38
<b>SANTÉ</b>	
<b>Pharmacie du Cours</b> 38 rue de Metz	☎ 04 67 25 00 45
<b>Pharmacie Feulie</b> 6 place de la République	☎ 04 67 25 00 43
<b>Tout pour la Famille - Aide à Domicile</b> 65bis Cours National	☎ 04 67 78 79 48
<b>Infirmiers</b>	
Fabienne DOUVILIER	☎ 04 67 25 01 92
Mélanie FATOL	☎ 06 62 77 12 64
Florence MONLUC	☎ 04 67 25 17 63
<b>Centre Médical Infirmier St Sébastien</b>	
Françoise VENTURINI	☎ 06 64 87 65 95
Hélène SERRANO-SATGER	☎ 06 19 77 55 07
Jacqueline MOSES	☎ 06 08 35 68 41
Marlène DEBACHE	☎ 06 87 73 48 59
<b>Sage-femme</b> Cindy COTTEAUX	☎ 06 83 66 55 56
<b>Médecins</b>	
Robert Di Martino	☎ 04 67 25 25 65
Véronique JOURDAN	☎ 04 67 25 25 65
Olivier MERIC	☎ 04 67 25 18 32
<b>Pédicure-Podologue</b> Mireille DELPRAT	☎ 04 67 25 24 08
<b>Ambulances</b> Ambulances Paulhanaises	☎ 04 67 25 00 02
<b>Masseurs Kinésithérapeutes</b> Yves et Juliette BAISSE	☎ 04 67 25 11 88
<b>Centre Médical St Sébastien</b>	
Sylvie BONNIOL	☎ 04 67 25 04 48
Pascal CHAMBON	☎ 04 67 25 04 48
<b>Ostéopathe</b> Marion MARNAS	☎ 06 78 42 91 19
<b>Orthophoniste</b> Julie CHARMETANT	☎ 04 67 24 83 48
<b>Psychothérapeute - Hypnothérapeute</b> Brigitte EYRAUD	☎ 06 99 07 67 59
<b>Dentistes</b>	
Catherine BONNET CHARTREAU	☎ 04 67 24 00 34
Nicolas JACQUEY	☎ 04 67 24 00 34
<b>Vétérinaire</b> Lionel MATHEZ	☎ 09 61 20 19 75
<b>Taxi Paulhan</b> Laurent Marani	☎ 04 67 25 19 77 Port 06 14 95 96 21

Paulh'Infos Le Mag de Paulhan N°9  
 Directeur de la publication : Claude Valero, Maire de Paulhan  
 Responsable de la rédaction : Claude Valero, Maire de Paulhan  
 Rédaction - Service Communication : Carine Roche  
 Imprimé par JF Impression

Tirage : 2 000 exemplaires  
 Édition Janvier 2018  
 m@il : mairie@paulhan.fr

10-32-3010 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org